

ANNEE 2025

**SEANCE PUBLIQUE
DU 18 SEPTEMBRE 2025**

Délibération n°

2025045

Date de convocation : 12/09/2025

Date d'affichage : 22/09/2025

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 20

Pouvoirs : 2

Nombre de votants : 22

Pour : 22 (dont 2 pouvoirs)

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le
ID : 064-216401000-20250918-2025045-DE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 septembre à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le vendredi 12 septembre 2025, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 septembre à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le vendredi 12 septembre 2025, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présent(e)s : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Cédric BRESAC, Philippe ENSALES, Marc PERRIER, Mikel AMILIBIA, Bernard COMBES, Jean-Baptiste HALTY, Christian GARRIGUES.

Mmes Emmanuelle DALLET, Laure TRÉMOUILLE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS, Guénaël LE CAM, Bénédicte LARCEBEAU, Marie GRABET dit BOUCHET, Maud BARRAL, Valérie ETCHART, Nathalie HARAN.

Absent (e) s excusé (e)s : M. Arnaud PAVLOVSKY (pouvoir à Frédéric ETCHEGARAY), Mme Céline FAYS (pouvoir à Cédric BRÉSAC), Mme Valérie RECARTE.

Secrétaire de séance : Mme Marie GRABET DIT BOUCHET.

**OJ n°5 : Mise à jour du tableau des emplois de la
mairie de Bassussarry**

Rapporteur : M. Yannick BASSIER, adjoint délégué aux Ressources Humaines et aux finances

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2121-29, L. 2313-1 et R.2313-3 ;

Vu l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique ;

Considérant la délibération fixant le tableau des emplois en date du 31 août 2021 ;

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il lui appartient de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Considérant les délibérations de création d'emplois survenues depuis le 31 août 2021 (référéncées ci-dessous),

Il propose d'actualiser le tableau des emplois de la commune de Bassussarry, comme suit :

Précisant qu'il a été nécessaire de créer :

- 1 emploi d'adjoint d'animation à temps complet (embauche) : délibération n°2021078 du 13/10/2021,
- 1 emploi de Rédacteur Territorial à temps complet (Nomination suite réussite d'un concours) : délibération n°2022048 du 15/06/2022,
- 1 emploi d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps non complet (20 heures/semaine) : délibération n°2022060 du 19/09/2022,
- 1 emploi d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet (avancement) : délibération n°2022059 du 19/09/2022,
- 1 emploi d'adjoint d'animation principal 1^{ère} classe à temps complet (avancement) : délibération n°2022058 du 19/09/2022,
- 1 emploi de technicien territorial à temps complet (embauche) : délibération n°2022057 du 19/09/2022,
- 1 emploi d'adjoint technique à temps complet (embauche) : délibération n°2022092 du 14 décembre 2022,
- 1 emploi d'adjoint administratif territorial à temps complet (embauche) : délibération n°2023060 du 26/06/2023,
- 1 emploi d'animateur territorial à temps complet (avancement) : délibération n°2023061 du 26/06/2023,
- 1 emploi d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe à temps non complet (30.5h/semaine – avancement) : délibération n°2023063 du 26/06/2023,
- 1 emploi d'animateur principal 1^{ère} classe à temps complet (avancement) : délibération n°2023063 du 26/06/2023,
- 1 emploi de technicien principal 2^{ème} classe à temps complet (avancement) : délibération n°2023063 du 26/06/2023,
- 1 emploi d'animateur principal 1^{ère} classe à temps non-complet (changement temps de travail) : délibération n°2023064 du 26/06/2023,
- 1 emploi d'adjoint technique principal 2^{ème} classe (embauche) : délibération n°2023087 du 04/12/2023,
- 1 emploi d'adjoint technique à temps non complet (23h/semaine – changement temps de travail – avis CST 11/04/2024) : délibération n°2024051 du 21/03/2024,
- 1 emploi à temps non complet d'adjoint technique (27 heures/semaine) : délibération n°2024058 du 18/06/2024,
- 2 emplois d'adjoints d'animation principal 2^{ème} classe à temps complet (avancement) : délibération n°2024075 du 04/11/2024,

- 1 emploi d'ATSEM à temps complet (intégration directe) : délibération n°2025001 du 13/02/2025,
- 1 emploi d'animateur principal 2^{ème} classe à temps complet (avancement) : délibération n°2025002 du 13/02/2025,

Considérant la nécessité de supprimer :

- 1 emploi d'adjoint technique à temps non-complet (30h/semaine – changement temps de travail – avis CST du 11/04/2024) : délibération n°2024051 du 06/05/2024,
- 1 emploi d'animateur à temps complet (avancement de grade),
- 1 emploi d'animateur principal 1^{ère} classe à temps complet (avancement de grade),
- 1 emploi d'animateur principal 1^{ère} classe à temps non-complet (17.5h/semaine – avancement de grade annulé suite dispo),
- 1 emploi d'adjoint d'animation principal 1^{ère} classe à temps complet (avancement de grade),
- 2 emplois d'adjoints d'animation principal 2^{ème} classe (avancement de grade +intégration directe ATSEM),
- 1 emploi d'adjoint d'animation à temps non-complet (30.5h/semaine – avancement de grade),
- 1 emploi d'adjoint d'animation à temps non-complet (29h/semaine - démission)
- 1 emploi d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet (avancement de grade),
- 1 emploi de technicien à temps complet (avancement de grade),
- 1 emploi d'ETAPS principal 1^{ère} classe à temps complet (intégration directe filière technique),
- 1 emploi d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps complet (nomination Rédacteur suite concours),

Le Maire propose à l'assemblée,

D'adopter le tableau des emplois suivant :

Mairie de Bassussarry - Tableau des emplois au

	Emploi	Grade	cat.	tps de travail	situation administrative	TC	TNC
Filière administrative	Directeur Général des Services	Attaché Principi	A	35h	vacant	1	
	Resp. RH - finances	Rédacteur	B	35h	titulaire	1	
	Gestionnaire Etat civil/AG	Adj. Adm. Pal 1 ^è cl.	C	35h	titulaire	1	
	Gestionnaire urbanisme/accueil	Adjoint Administratif	C	35h	titulaire en dispo	1	
Filière animation	Responsable cantine	Animateur Pal 2 ^è cl.	B	17,5	titulaire en dispo		1
	Responsable CLSH	Animateur Pal 2 ^è cl.	B	35h	titulaire	1	
	Responsable Local jeunes	Animateur	B	35h	titulaire	1	
	ATSEM/animateur loisirs	Adj. Animation Pal 2 ^è cl.	C	30,5h	titulaire		1
	Animateur loisirs	Adj. Animation Pal 2 ^è cl.	C	35h	titulaire	1	
Filière technique	Agent technique / espaces verts	Technicien Pal 1 ^è cl.	B	35h	titulaire	1	
	Second de cuisine	Technicien Pal 1 ^è cl.	B	18,70h	CDI droit public		1
	Responsable services techniques	Technicien Pal 2 ^è cl.	B	35h	titulaire	1	
	Responsable services techniques	Technicien Pal 2 ^è cl.	B	35h	titulaire en dispo	1	
	Agent technique / espaces verts	Agent de Maîtrise Pal	C	35h	vacant	1	
	Agent technique / espaces verts	Adj. Technique Pal 1 ^è cl.	C	35h	titulaire	1	
	ATSEM/Animateur loisirs	Adj. Technique Pal 1 ^è cl.	C	90%	titulaire	1	
	Cuisinière	Adj. Technique Pal 1 ^è cl.	C	29,33h	CDI droit public		1
	Agent technique / espaces verts	Adj. Technique Pal 2 ^è cl.	C	35h	vacant	1	
	Agent d'entretien	Adj. Technique Pal 2 ^è cl.	C	20h	titulaire		1
	Adjoint au responsable des ST	Adjoint technique	C	35h	titulaire	1	
	Agent technique / espaces verts	Adjoint technique	C	35h	titulaire	1	
	Agent de service cantine	Adjoint technique	C	17,33h	CDI droit public		1
	Agent de service cantine	Adjoint technique	C	17,33h	CDI droit public		1
	Responsable du restaurant scolaire	Adjoint technique	C	27h	Contractuel CDD		1
	Agent de service cantine	Adjoint technique	C	17,33h	Contractuel CDD		1
	Agent de service cantine	Adjoint technique	C	17,25h	Contractuel CDD		1
	ATSEM/Animateur loisirs	Adjoint technique	C	23h	titulaire en dispo		1
	Agent technique / espaces verts	Adjoint technique	C	35h	titulaire en dispo	1	
	Agent technique / espaces verts	Adjoint technique	C	35h	titulaire en dispo	1	
	Agent technique / espaces verts	Adjoint technique	C	35h	vacant	1	
Filière S.S	ATSEM/Animateur loisirs	ATSEM Pal 1 ^è cl.	C	35h	titulaire	1	
	ATSEM/Animateur loisirs	ATSEM Pal 2 ^è cl.	C	35h	titulaire	1	
TOTAL						21	11

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- DECIDE : d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter de la présente délibération,

- PRECISE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget général de la mairie, et aux budgets annexes du CLSH et de la cantine scolaire.
- ADOPTE, le tableau des effectifs de la commune de Bassussarry comme présenté ci-dessus.

Fait à Bassussarry le 18 septembre 2025.

Le Maire,
Michel LAHORGUE

